

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 octobre 2012

La filière automobile : comment relever les défis d'une transition réussie ?

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le Conseil économique, social et environnemental traite aujourd'hui d'un sujet majeur pour notre pays : l'avenir de l'automobile. Majeur du fait du nombre d'emplois industriels (le premier dans notre pays) et de services qui y sont liés, majeur car l'automobile est l'un des éléments du rayonnement d'une nation, majeur car il se situe au cœur de tensions sociales, industrielles, sociétales ou environnementales qui traversent l'ensemble de la société et que pointe l'avis. Face à toutes ces exigences, il n'est pas étonnant que les débats au sein de la section aient été intenses.

Cet avis - qui intervient après un précédent texte de 2006 qui avait insisté sur l'importance de raisonner en filière - dresse un panorama complet des évolutions auxquelles est confronté ce secteur. Il intervient dans un contexte toujours difficile pour l'automobile française, qui reste néanmoins un secteur industriel clé pour notre pays. Il justifie, pour le groupe FO, une mobilisation nationale pour défendre notre industrie en général, automobile en particulier. Car l'industrie participe fortement au bien-être et au développement de nos sociétés. Et, inversement, l'effondrement de l'industrie présage l'orientation à la baisse de nombreux autres indicateurs. C'est un leurre de croire que notre pays pourra grandir sans industrie nationale.

Cet avis nous semble pouvoir participer à cette mobilisation nationale pour l'industrie, qui doit être une mobilisation sans concessions, c'est-à-dire sans occulter aucun défi ni aucun enjeu, notamment le défi de l'innovation, pour une industrie automobile durable en France, qu'il convient à la fois d'encourager et de lier à la problématique industrielle nationale.

S'agissant du débat récurrent sur la compétitivité, il faut d'abord souligner l'importance de la compétitivité hors coûts. De ce point de vue, le groupe FO soutient particulièrement, comme le souligne l'avis, la nécessité pour les constructeurs de ne pas se concentrer que sur les véhicules de moyenne gamme et donc de ne pas réduire leurs efforts sur le haut de gamme qui est un élément indispensable notamment pour conforter notre recherche.

Quant à la compétitivité coût, il faut rappeler que le coût du travail ne représente au maximum que 20 % de celle-ci, ce qui veut dire que 80 % de la problématique est à rechercher ailleurs. C'est un élément essentiel. De même, l'avis fait justice des affirmations si souvent entendues mais néanmoins fausses sur la comparaison du coût du travail entre la France et l'Allemagne.

Enfin, l'avis souligne, à juste titre, que si des surcapacités structurelles existent en Europe, les traiter supposent que des engagements soient pris et respectés en matière

de non-cr ation de nouvelles surcapacit s hors de notre pays, ce qui est encore plus justifi  lorsque de l'argent public est sollicit . C'est pour le groupe FO, le minimum   faire quand, par ailleurs, on demande aux salari s des efforts importants au nom de la comp tition internationale. Et c'est pour nous un point fondamental.

En conclusion, le groupe FO consid re que la France doit se donner les moyens de parvenir   respecter un niveau d'ambition tr s  lev , telle la voiture   *deux litres au cent kilom tres* annonc e par le Pr sident de la R publique et le lancement sans tarder d'un programme d'infrastructures pour arriver aux deux millions de v hicules  lectriques en 2020. Notre pays a la chance d'avoir des hommes et des femmes de qualit  qui sont pr ts   continuer de faire de celui-ci un pays qui compte dans ce secteur.

C'est fort de cette double conviction que la France a un avenir industriel et que l'automobile fran aise dispose de tous les atouts pour y contribuer, que le groupe FO a vot  l'avis.